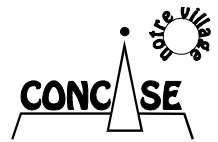


ECHO DES FONTAINES



Journal de liaison de l'association Concise, "notre village"
5, rue du Comte Vert Concise <http://concise.free.fr>

Octobre 2007

LE MOT DU PRÉSIDENT

A tous les nouveaux arrivants à Concise, l'association souhaite la bienvenue et rappelle ses objectifs: « Regrouper les habitants du quartier, préserver le patrimoine et la qualité de vie du village ».

Ainsi, notre association propose aux personnes qui désirent se rencontrer de se retrouver autour d'activités ponctuelles (concerts, conférences, fête de la Saint Sébastien (19 janvier 2008), fête du village (7 juin 2008), ou d'activités régulières, telles que l'ensemble vocal d'adultes et la chorale d'enfants.

Au niveau de l'urbanisme, nous restons vigilants sur les nouvelles constructions (respect du P.L.U. et du permis de construire, démolitions, changement des ouvertures, etc... qui seraient réalisés sans respecter la législation en vigueur) ainsi que sur la défense du patrimoine existant.

A ce titre, l'association a alerté Monsieur le Maire sur la destruction partielle du vieux mur de pierre devant un immeuble en construction Chemin de la Fléchère (ceci en contradiction avec les clauses du permis de construire), et rappelle qu'une déclaration préalable à tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction neuve ou ancienne (façade, volets, clôture) est à déposer auprès du service urbanisme de la mairie.

Nous vous rappelons que le rôle d'une association de quartier n'est pas de surveiller les faits et gestes de ses voisins, en particulier pour des travaux dont la portée est faible sur le long terme: style d'une clôture, couleur d'une façade ou autres petits travaux, et que nous n'intervenons pas pour ce genre de demande.

Pour répondre à une question parfois posée, nous vous précisons qu'au sujet de la maison Gauthier (av de Concise), même si le projet tarde à se concrétiser, la construction devrait se réaliser comme prévu au permis.

Fête du quartier 2007: Un temps incertain, une date déplacée à cause des élections sont sans doute les raisons de la baisse d'affluence de notre fête du 2 juin 2007. Au final, l'ambiance était très conviviale avec deux spectacles, des instruments de musique géants à disposition du public et une prestation très applaudie de cors des alpes. En soirée, nous nous sommes tous regroupés sous le chapiteau pour partager ensemble le traditionnel pique-nique. Rendez-vous au 7 juin 2008 pour la prochaine édition.

Nous profitons de ce journal pour vous rappeler que vous pouvez nous rejoindre et que toutes les idées nouvelles d'activités ou de manifestations sont les bienvenues...

Rémi Baud

LES CHORALES DE CONCISE

Le quartier de Concise ne dispose pas de lieu ouvert aux habitants et qui permette des rencontres ou des activités, aussi la mairie de Thonon nous permet-elle d'utiliser la chapelle du village.

L'association Concise Notre village vous propose deux chorales :

- L'ensemble vocal de Concise

Il s'adresse aux adultes et se réunit depuis dix ans dans la chapelle du village. Trois chefs de chœur se sont succédés : M. Géhant, Melle Christelle Violin, M. Frédéric Commaret.

L'ensemble vocal de Concise propose à toute personne (débutante ou expérimentée) désirant chanter de partager et de vivre une émotion unique : le chant choral. Le répertoire est de style classique.

L'ensemble vocal de Concise est placé sous la direction de Frédéric Commaret en collaboration avec le professeur de chant Tina Aagaard.

Les répétitions ont lieu les mardis à la chapelle de Concise de 19h30 à 21h.

(Renseignements sur place ou au 06 08 25 68 22).

- La chorale d'enfants de Concise

La chorale reçoit une majorité d'enfants du quartier de Concise, mais elle accueille volontiers des enfants d'autres quartiers de Thonon ou de villages avoisinants. Elle démarre sa troisième année.

Le répertoire où les thèmes sont choisis en accord avec les enfants.

La chorale est placée sous la direction de Madame Magali Francina.

Les répétitions ont lieu les vendredis de 17 h à 18 h à la chapelle de Concise.

(Renseignements sur place ou au 04 50 71 67 00)

COMMISSIONS PATRIMOINE ET URBANISME

Journées du Patrimoine: La commission patrimoine a ouvert la chapelle au public pour les **Journées du Patrimoine** les 15 et 16 septembre 2007. Nombreux sont les visiteurs qui chaque année sont ravis de découvrir cette petite chapelle chargée d'histoire et de souvenirs.

La peinture murale datée de la fin du XIIIème – début du XIVème siècle en fait un monument digne d'être reconnu monument historique.

L'association remercie vivement **Mr Joseph TICON**, président de l'Académie Chablaisienne, pour sa présentation fort intéressante de l'histoire de Thonon.

Concert: Le concert '**Musiques du Monde**' donné par le groupe **HERMAMODI** le 30 septembre 2007 a connu un franc succès tant par le répertoire choisi que par la qualité des interprétations. La chapelle s'est vite montrée trop petite pour recevoir tout le public.

Nous prions les personnes qui n'ont pas pu entrer de ne pas nous en tenir rigueur mais il est indispensable de respecter certaines consignes de sécurité.

Nous en profitons pour vous rappeler que les concerts sont annoncés dans les journaux locaux et par affichage dans plusieurs endroits du village. (Merci aux personnes qui accepteraient de poser une affiche sur leur clôture !)

Classement de la chapelle: aucune nouvelle de la proposition de classement de la chapelle faite par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes (D.R.A.C.) en mars 2006, date à laquelle un avis favorable a été émis par la commission régionale du patrimoine et des sites.

Nous vous rappelons que « l'Ensemble formé par l'église et la place de la Fontaine » est un site inscrit depuis le 8 janvier 1947 (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Savoie) et que la peinture murale de la chapelle est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis le 28 Novembre 1997.

Un **feuillet** sur la chapelle de Concise est en cours de réalisation et la réédition du **livret** sur la chapelle et la peinture murale est prévue au cours de l'année 2008.

PETITE HISTOIRE DE CONCISE EN 1937

« Une course pédestre à Concise »

Dimanche prochain 25 juillet, aura lieu la « vogue » de Concise. A cette occasion la société « Concise-Sports » organise, comme chaque année, sa course à pied, dotée d'un très beau challenge offert par la Crémierie du Léman, à Concise, et qui devra être disputé par une équipe de trois coureurs. Tout au long d'un intéressant parcours, le public pourra tout à son aise observer les positions de chaque

concurrent et suivre la lutte acharnée que ne manqueront pas de se livrer Annemassiens et Thononais, ainsi que plusieurs équipes des environs.

Le départ aura lieu vers 15 h 30, devant le café Gauthier, siège de « Concise-Sports », et l'itinéraire sera le suivant : Concise, route d'Evian, les Ursules, avenue du léman et café Gauthier. Ce circuit, qui mesure 1 km. 900, sera parcouru quatre fois, soit 7 km. 600. Les sportifs désirant participer sont priés de se faire inscrire sans tarder au café Gauthier, à Concise, par Thonon.

Voici la liste des premiers engagés :

Dunoyer, Dubouloz, Fillon, Pomel, Richard, tous de Thonon ; Zbinden, Roch, Gauthier, Condevaux, de Concise ; Castillo, Caddoux, Cadel, d'Evian ; Pellia, Dupont, Ducimetière, Vignali, Gallin, Rosay, d'Annemasse.

Article paru dans Le Messenger (27 juillet 1937)

(pour info : le café Gauthier était situé avenue de Concise, lieu d'une future construction)

« Course pédestre »

On sait qu'à l'occasion de sa vogue annuelle, le hameau de Concise a organisé, dimanche, une course pédestre, sur un parcours de 7 km. 600. Plusieurs coureurs de la région avaient répondu à l'appel de Concise-Sports et voici le classement de l'épreuve, suivie par un nombreux public :

1. Cheh Ben Kaddar (individuel), en 26'16"; 2. Gindrat (Annecy), à 25m.; 3. Rougny (Annecy), à 50 m. ; 4. Ducimetière (Annemasse) ; 5. Zbinden (Concise-Thonon) ; 6. Condevaux (Concise-Thonon) ; Stéphani (Annecy) ; 8. Imaglia (Evian-Publier) ; 9. Roguet (Concise-Thonon) ; 10. Marius Gauthier (Concise-Thonon) ; 11. Caddoux (Concise-Thonon).

Classement par équipes de 3 coureurs: 1. Annecy, 12 points ; 2. Concise-Thonon, 20 points; 3. non classée, Annemasse. Tous les autres engagés ont abandonné.

Article paru dans Le Messenger (31 juillet 1937)

Demande d'adhésion / Renouvellement 2007

Nom -----

Adresse -----

Téléphone-----

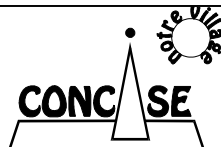
Email -----

J'adhère pour l'année 2007 à l'association

Adulte seul (15 €) - Famille (23 €)

Je désire participer aux réunions de travail

Animation - Patrimoine - Urbanisme



Concise, "notre village"

5, rue du Comte Vert
74200 THONON-LES-BAINS

☎04.50.71.30.01

<http://concise.free.fr>